

1. Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : Chambre de commerce et de l'industrie des Ardennes		Numéro national d'identification: 18080902200130	
Adresse postale : 18A AVENUE GEORGES CORNEAU CS 60044			
Ville : CHARLEVILLE MEZIERES	Code NUTS : [FR] [211]	Code postal : 08004	Pays : FRANCE
Point(s) de contact : CCI ARDENNES 18A AVENUE GEORGES CORNEAU CS 60044 08004 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX		Téléphone : 03 24 56 62 62	
Courriel : f.pauchet@ardennes.cci.fr			
Adresse internet : https://www.ardennes.cci.fr/			
Adresse principale :			
Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr			

I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents de la concession sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.marches-publics.gouv.fr
<input type="radio"/> L'accès aux documents de la concession est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues • le ou les point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> autre adresse : (indiquer l'autre adresse)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées <input checked="" type="checkbox"/> par voie électronique via : www.marches-publics.gouv.fr <input type="checkbox"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s) <input type="radio"/> à l'adresse suivante : (indiquer l'autre adresse)
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- ~~Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales~~
- ~~Agence/office national(e) ou fédéral(e)~~
- ~~Autorité régionale ou locale~~
- ~~Agence/office régional(e) ou local(e)~~
- Organisme de droit public**
- ~~Institution/agence européenne ou organisation internationale~~
- ~~Autre type :-~~

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- ~~Services généraux des administrations publiques~~
- ~~Défense~~
- ~~Ordre et sécurité publics~~
- ~~Environnement~~
- ~~Affaires économiques et financières~~
- ~~Santé~~
- ~~Logement et équipements collectifs~~
- ~~Protection sociale~~
- ~~Loisirs, culture et religion~~
- ~~Éducation~~
- ~~Autre activité~~

I.6) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)

- ~~Production, transport et distribution de gaz et de chaleur~~
- ~~Électricité~~
- ~~Extraction de gaz et de pétrole~~
- ~~Prospection et extraction de charbon~~
- ~~Eau~~
- ~~Services postaux~~
- ~~Services de chemin de fer~~
- ~~Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus~~
- Activités portuaires**
- ~~Activités aéroportuaires~~
- ~~Autre activité : Port fluvial~~

2. Section II : Objet

II.1) Étendue de la concession

II.1.1) Intitulé : Procédure de subdélégation du port de Givet	Numéro national d'identification: 18080902200130
II.1.2) Codes CPV : 50246000-1 Entretien d'équipement portuaire 63721200-1 Services d'exploitation portuaire	
II.1.3) Type de concession <input type="radio"/> Travaux <input checked="" type="radio"/> <u>Services</u>	
II.1.3) Code NUTS : [FR] [211]	Lieu principal d'exécution: Givet
II.1.4) Description succincte : La Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes gère le port de Givet dans le cadre d'une convention portant cahier des charges de concession d'outillage public établie pour une durée de 50 ans à compter du 1er janvier 2004. Dans ce cadre, la CCI souhaite recourir à une procédure de concession de service public soumise aux dispositions des articles L. 3111-1 et suivants et R. 3111-1 et suivants du code de la commande publique pour subdéléguer l'exploitation du port fluvial de Givet à un opérateur privé à compter du 31 décembre 2021 (date de l'échéance du contrat actuel) ou à la date de notification du contrat si cette dernière est postérieure, pour une durée de 6 ans. En 2019, le trafic du port de Givet était de l'ordre de 600.000 t pour un chiffre d'affaires d'environ 835 KEUR.	
II.1.5) Valeur totale estimée Valeur hors TVA : [5 070 000] Monnaie: [EUROS]	
II.1.6) Information sur les lots Cette concession est divisée en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots : [] <input checked="" type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : [] <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des concessions combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Procédure de subdélégation du port de Givet	Numéro national d'identification: 18080902200130
II.2.2) Code(s) CPV : 50246000-1 Entretien d'équipement portuaire 63721200-1 Services d'exploitation portuaire	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS : [FR] [211] Lieu principal d'exécution : Commune de Givet	
II.2.4) Description des prestations : Le subdélégataire assurera à ses risques et périls les principales missions suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Exploitation des installations portuaires, développement et promotion du trafic portuaire,	

- Réalisation des investissements définis au contrat
- Réalisation de l'entretien et de la maintenance des biens définis au contrat
- Mise en œuvre des moyens techniques et humains nécessaires au fonctionnement du service public

Les missions seront détaillées dans le dossier de consultation des entreprises.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession sera attribuée à l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères établis dans les documents de la consultation. Les documents de la consultation seront transmis aux candidats admis à présenter une offre.

-

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : **[5 070 000]** Monnaie: euros HT

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : **[72]** ou Durée en jours: []

ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa)

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non

II.2.14) Informations complémentaires

3. Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Les candidats remettront une Notice n°1 comprenant :

- 1) Lettre de candidature, datée et signée du dirigeant, accompagnée des documents l'habilitant à la signature (en cas de groupement, nom des membres, identité du mandataire, preuves de l'habilitation du mandataire) ;
- 2) Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue aux articles L. 3123-1 et suivants et R. 3123-1 et suivants du code de la commande publique.
- 3) Une déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18 et R. 3123-18 du code de la commande publique, sont exacts.
- 4) Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail.
- 5) Les documents suivants relatifs à la situation propre des opérateurs économiques :
 - pouvoir de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate ;
 - extrait Kbis ou pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ;
 - si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférente à cette procédure).
- 6) Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il devra produire, pour chacun de ses opérateurs, les mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de sa situation propre et de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

III.1.2) Capacité économique et financière

Le candidat produit :

- 1/ Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices ;
- 2/ Les bilans, comptes de résultat et annexes ou documents équivalents, des trois (3) derniers exercices ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Le candidat produit :

- une note de présentation du candidat ou du groupement : description détaillée de l'entreprise candidate et localisation de ses installations, comprenant notamment la forme juridique, le montant et la composition du capital social, une description des activités principales, les moyens en personnels et en matériels, les motivations du candidat et les conditions générales dans lesquelles il entend mener à bien l'activité déléguée ;
- un dossier présentant les références les plus pertinentes au regard de l'objet de la consultation dans les 5 dernières années maximum en précisant l'autorité concédante, la nature et les caractéristiques principales des infrastructures, la nature des prestations effectuées, le montant des investissements / travaux ;
- une déclaration indiquant les effectifs et l'importance du personnel d'encadrement, des trois dernières années.

Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées sont admises à présenter une offre dans les mêmes conditions que les sociétés existantes. Les documents exigés ci-dessus devront émaner de leurs associés.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées ²

- ~~La concession est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées~~
- ~~L'exécution de la concession est réservée dans le cadre de programmes d'emplois protégés~~

III.2) Conditions liées à la concession ²

III.2.1) Information relative à la profession (*seulement pour les concessions de services*)

- ~~La prestation est réservée à une profession déterminée~~

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

néant

4. Section IV : Procédure

IV.1) Description

La procédure est restreinte et se déroule donc en deux étapes : une sélection des candidatures suivie d'une sélection des offres déposées par les candidats sélectionnés.

Critères de sélection des candidatures : garanties financières et professionnelles, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail ; aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Remise du document de consultation des candidats retenus après avis de la commission sur les candidatures reçues.

Après réception des candidatures, la procédure se déroulera comme suit :

- Analyse des candidatures et admission
- Publication du DCE
- Réception des offres (L.3123-1 et suivants du Code de la commande publique ; R. 3123-14 et suivants du Code de la commande publique; R2124-2 et suivants du Code de la commande publique)
- Analyse des offres librement par les services prescripteurs de la CCI
- Négociations (Art. L.3121-1 et Art. R.3124-1 du Code de la commande publique)
- Choix du concessionnaire par le président la CCI
- Avis d'attribution (Art R.3125-6 et R.3125-7 du Code de la commande publique)

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) 16

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :

Date: 08/02/2021 Heure locale: 12h

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

FRANCAIS

5. Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'une concession renouvelable oui non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires :

La présente procédure est une procédure restreinte, en application de l'article R. 3123-14 du code de la commande publique, de sorte que les candidats ne seront invités à remettre leur offre qu'après admission de leur candidature. Le dossier de consultation, sera mis à la disposition des candidats à compter de la date d'envoi de l'invitation des candidats à présenter une offre (Article R. 3122-9 du code de la commande publique).

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- Garanties professionnelles et financières,
- Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L.5212-1 du Code du travail,
- Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne		
Adresse postale : 25 rue du Lycée		
Ville : CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX	Code postal : 51036	Pays : France
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr		Téléphone : 03 26 66 86 87
Adresse internet : www.chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr		Fax : 03 26 21 01 87
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel :		
Adresse postale :		
Ville :	Code postal :	Pays : France
Courriel :		Téléphone :
Adresse internet :		Fax :
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours: - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) Dans les délais prévus par l'article R 551-7 du code de justice administrative. - Recours en contestation de la validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées - Recours pour excès de pouvoir contre une décision dans le délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal		

administratif de Châlons-en-Champagne		
Nom officiel : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne		
Adresse postale : 25 rue du Lycée		
Ville : CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX	Code postal : 51036	Pays : France
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr		Téléphone : 03 26 66 86 87
Adresse internet : www.chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr		Fax :

VI.5) Date d'envoi du présent avis :

30/12/2020